



**Conseil Économique  
et Social**

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.4/2002/127  
27 novembre 2001

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Cinquante-huitième session  
Point 8 de l'ordre du jour provisoire

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME DANS LES  
TERRITOIRES ARABES OCCUPÉS, Y COMPRIS LA PALESTINE

Lettre datée du 24 octobre 2001, adressée à la Haut-Commissaire des Nations Unies  
aux droits de l'homme par l'Observateur permanent de la Palestine  
auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

Israël intensifie sa guerre contre le peuple palestinien, commencée le 28 septembre 2000. Depuis le jeudi 18 octobre au petit matin, les forces d'occupation militaires israéliennes encerclent et occupent un certain nombre de zones sous contrôle palestinien, en utilisant de l'artillerie lourde, des tanks, des véhicules de transport de troupes, des bulldozers et des hélicoptères, elles causent d'énormes dégâts aux biens palestiniens et tuent et blessent des civils palestiniens par dizaines. En outre, Israël poursuit sa politique d'exécution extrajudiciaire et d'assassinat de personnalités palestiniennes. Tous ces actes sont commis en violation flagrante des principes relatifs aux droits de l'homme, notamment du droit à la vie, et constituent des atteintes graves aux principes du droit international humanitaire et du droit international.

L'agression israélienne, que représente l'incursion de l'armée israélienne dans les villes et villages palestiniens, ainsi que ses conséquences, à savoir des châtiments collectifs sévères qui ont pour but de plonger les Palestiniens dans une crise humanitaire et dans la famine, le meurtre délibéré de civils, la démolition de maisons, les tirs d'artillerie sur les écoles, les mosquées, les églises et les hôpitaux, n'ont pas cessé à ce jour.

Pendant la seule période allant du 18 au 21 octobre 2001, les forces israéliennes ont tué 26 Palestiniens et en ont blessé 200 autres. Un grand nombre des victimes n'ont pas péri au cours d'affrontements.

À Djénine, plus de 20 tanks sont entrés dans la ville, accompagnés d'hélicoptères, et ont bombardé des bâtiments résidentiels. Une adolescente, Reham Ward, a été tuée de sang-froid lorsque les forces d'occupation israéliennes ont tiré des obus sur son école dans le quartier d'Al-Almaniya. Onze autres fillettes de moins de 12 ans ont également été blessées au cours de cette attaque et conduites à l'hôpital de Djénine.

Les tanks israéliens et les véhicules blindés de transport de troupes sont également entrés à Tulkarem, Qalqilya et Naplouse et les ont encerclées. Chacune de ces villes est isolée et les tirs d'obus ont tué tant des civils que des membres des forces de police palestiniennes à Tulkarem et Qalqilya: Mustafa Mahmoud Salih Zitawiy, 53 ans, et Mahir Abu Hasna, 33 ans, ont été tués à Tulkarem; Mustafa Noufil et Samir Yusif Shawahniy ont été tués à Qalqilya et cinq autres personnes ont été blessées, dont deux se trouvent dans un état critique.

Bethléem et les villages qui l'entourent sont totalement coupés du monde, et les tanks et les soldats israéliens tirent à l'aveuglette sur les hôpitaux et les marchés en plein air où la foule des civils est particulièrement vulnérable.

Un militant palestinien et deux de ses compagnons, Atef Abayat, 32 ans, Jamal Abayat, 35 ans, et Isa Abayat, 28 ans, ont été assassinés entre Bethléem et Beit Sahour, le jeudi 18 octobre au soir, lorsque leur jeep Suzuki a explosé.

À al-Khader, une femme de 35 ans, mère de six enfants, a été abattue d'une balle dans la poitrine. Mariam Subeih est morte après avoir été atteinte à l'abdomen par une balle explosive «dum-dum». Les balles «dum-dum» ont été déclarées illégales par la communauté internationale en raison des dégâts terribles qu'elles provoquent.

Johnny Josef Thaljiye, 19 ans, a été abattu dans l'enceinte de l'Église de la Nativité à Bethléem.

À Beit Jala, une femme de 34 ans, Rehab Nofal, et le bébé qu'elle portait sont morts le 19 octobre lorsque des soldats l'ont arrêtée à un poste de contrôle et ont refusé de la laisser passer pour aller accoucher à l'hôpital. Rehab Nofal est morte après deux heures de souffrance. Son enfant n'a pu être sauvé. Un médecin a également été gravement blessé à son poste à l'hôpital Hussein à Beit Jala, lorsque celui-ci a été attaqué. Toujours à Beit Jala, Rania Kharufa, 22 ans, a été mortellement blessée par des tirs israéliens le samedi 20 octobre.

Basil Al-Mubasher, 13 ans, a été assassiné à Khan Younis le 19 octobre, lorsqu'un obus israélien tiré de la colonie illégale de Neve Dekalim l'a atteint de plein fouet et déchiqueté. Il est mort sur le coup.

Aisha Abu Odeh, 39 ans, mère de huit enfants, qui rendait visite à sa mère dans le camp d'Aida, près de Bethléem, a été tuée par un éclat d'obus lorsqu'un tank israélien a tiré.

Yousef Muhammad Al Bayat, 15 ans, a été tué par des obus israéliens à Bethléem au cours de l'invasion.

Le 20 octobre, Rania Murra, 20 ans, est sortie de chez elle afin d'aller chercher du lait pour sa fille de 2 ans, Randa, et a été abattue par des tireurs israéliens.

Le dimanche 21 octobre, deux autres Palestiniens ont été tués à Bethléem au cours de l'attaque israélienne: Muhammad Suleiman Baraqa'a, 32 ans, a été tué par des éclats d'obus alors que les Israéliens bombardaient le camp de réfugiés d'Azza, dans la région de Bethléem. Toujours dans les environs de ce camp de réfugiés, un tireur israélien a abattu Nahid Hussein Al Joujou, 45 ans, qui est mort sur le coup.

De plus, l'armée israélienne a imposé des couvre-feux dans les villages d'Habla, Jayta, Kufr Qaddum et Azzun 'Atma, dont les habitants viennent s'ajouter aux milliers de civils qui sont déjà prisonniers chez eux. C'est donc tout le territoire palestinien qui est occupé par l'armée israélienne.

Depuis un an, chaque jour à leur réveil, les Palestiniens se retrouvent dans la même détresse. Pas un jour sans que l'on n'ait à déplorer de nouveaux morts et de nouveaux blessés parmi les civils palestiniens. Pas un jour sans que des centaines de Palestiniens n'enterrent l'un de leurs proches.

Compte tenu de ce qui précède, nous en appelons une fois de plus à vous, et par votre intermédiaire, à la communauté internationale, pour que vous interveniez et exhortiez Israël à mettre fin immédiatement à sa guerre contre le peuple palestinien et à la tragédie humanitaire que celui-ci endure.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de la cinquante-huitième session de la Commission des droits de l'homme, au titre du point 8 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,  
Observateur permanent

(Signé) Nabil **Ramlawi**

-----